

R E V U E

SUISSE

OCTOBRE 2006 / N° 5



Plaidoyer en faveur d'un patriotisme «light»

B IEN SOUVENT, LES SUISSES ENTRETIENNENT avec leur pays une relation empreinte d'un sentiment d'insécurité et revêtant parfois même des airs de masochisme. Les Anglais, les Français et les Italiens ont un rapport tout autre à leur nation. Contrairement aux Helvètes, qui bien souvent considèrent leur origine presque comme un fardeau, ils ont toujours été fiers de leur pays.

Je me souviens, à l'occasion du 1^{er} août, avoir écouté des émissions de radio où des correspondants étrangers devaient rendre compte de l'image des Suisses dans leur pays d'accueil. Les Suisses n'ont de cesse de savoir ce que les autres pensent d'eux. Et ce trait n'échappe pas à certains: presque comme une menace, on décrète avant chaque vote délicat que de l'issue du bulletin dépendra l'image de la Suisse à l'étranger. A l'inverse, les Français et les Anglais n'ont pas cette préoccupation. Quiconque consomme des médias étrangers constate rapidement que la politique intérieure de la Suisse n'intéresse pas grand monde en dehors des frontières du pays. Et cela peut-être à tort...

Mais on oublie que ce pays d'abondance jouit d'une excellente image dans le monde entier, parfois même trop immaculée.

Est-ce ce sentiment d'insécurité qui nous pousse à nous voiler la face devant certaines réalités? Pourquoi avons-nous souvent tendance à mettre la lumière sous le boisseau, alors qu'il n'y a pas de réel motif?

Heureusement, les choses commencent à évoluer depuis plusieurs années. Comme je l'écrivais dans mon dernier éditorial, la croix blanche sur fond rouge est aujourd'hui révéree par toutes les couches sociales. Etre suisse est devenu «cool», surtout chez les jeunes.

Depuis un certain temps, Kurt Imhof, sociologue à l'Université de Zurich, étudie les questions ayant trait au patriotisme, à la lumière de ce que l'on peut observer en Suisse. Nous nous sommes entretenus avec lui de la définition du patriotisme, de son utilité et des dangers d'un nationalisme exacerbé. Pour Kurt Imhof, le discrédit de la nation trouve ses origines dans le mouvement de 1968, qui aurait brossé le portrait d'un Etat exploiteur, hideux avatar du capitalisme et de la bourgeoisie. Dans les années 1980, la gauche ne serait pas parvenue à redorer le blason de la patrie, alors synonyme de politique immorale et incompétente pour les Suisses. Les intellectuels ont tout particulièrement boudé leur pays. Et l'écrivain Max Frisch de proclamer alors: «La seule chose qui me lie encore à la Suisse, c'est mon passeport», constatation qui deviendra par la suite un mot d'ordre.

Même le PRD, à l'époque où il constituait le pilier de l'Etat avec le PS, scandait alors le slogan: «Plus de liberté, moins d'Etat». Mais cette époque est désormais révolue. A l'heure de la mondialisation, l'Etat a le vent en poupe, et les sentiments patriotiques peuvent de nouveau s'épanouir. Ainsi, Kurt Imhof préconise un patriotisme «light», un patriotisme affranchi de toute teneur religieuse, politique ou idéologique. Selon lui, il est aujourd'hui possible et permis d'être fier des réalisations et des institutions de son pays. Il cite à cet égard les CFF, le service public – qui fonctionne –, le solide système d'assurances sociales ainsi que la démocratie directe, et les érige au rang de chefs-d'œuvre, auxquels plusieurs générations ont contribué avec succès.

Autant de raisons d'être fier de la Suisse.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Heinz Eckert

5	Courrier des lecteurs
5	Lu pour vous: L'affaire Jeanmaire
7	Images: Small Number – Big Impact
8	Le Gothard, cette légende
11	Votations
12	Informations officielles du DFAE



Tanja Frieden, championne olympique de snowboard

Informations régionales

14	Quelle dose de patriotisme faut-il à la démocratie?
16	Informations de l'OSE
18	Portrait: Tanja Frieden, championne olympique de snowboard
19	En bref

Photo de couverture:
Le 6 septembre 2006, les mineurs ont fêté la première rencontre du tube est du nouveau tunnel du Gothard. Photo: Keystone

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 33^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 21 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 390 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR), Alain Wey (AW), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des pages «Informations officielles du DFAE», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. René Lenzin (RL), Palais Fédéral. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.- ■

«Allégresse en rouge et blanc»

Dans son excellent éditorial – auquel on ne peut que pleinement souscrire – Heinz Eckert, rédacteur en chef, a commis une erreur. Il désigne le slogan «La Suisse n'existe pas» comme celui par lequel la Suisse a attiré l'attention sur elle dans les années nonante. En réalité «Suiza no existe» est un tableau que l'artiste vaudois Ben Vautier a utilisé, parmi plus de 100 autres œuvres, pour orner le pavillon suisse de l'exposition mondiale de Séville en 1992, pavillon qui, conformément à la décision du Conseil fédéral, était consacré à la culture suisse. Vautier voulait ainsi affirmer qu'il n'existe pas de culture suisse en soi, mais que notre pays possède une multitude de cultures locales et régionales. Le pavillon fut certes la cible des critiques de certains milieux conservateurs suisses, mais suscita un fort intérêt sur le plan international et fut perçu comme porteur d'avenir. Par ailleurs, la présence d'une deuxième toile de Ben Vautier au pavillon suisse, à Séville, est souvent mise sous le boisseau. Son titre? «Je pense donc je Suisse»...

PHILIPPE LÉVY, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FOIRE DE BÂLE

Petite erreur

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre excellent magazine, que je lis toujours avec beaucoup de plaisir. Le contenu est très actuel, fort intéressant, bien présenté et écrit avec une intelligence rare dans ce type de publication. Bravo. Je me permets néanmoins d'attirer votre attention sur une petite erreur qui s'est glissée dans votre numéro du mois d'août 2006. Gerhard Richter est en fait un des très grands peintres de notre époque et



bien qu'il utilise certes la photographie dans son œuvre, il n'est pas du tout ce qu'on pourrait appeler «un photographe artistique». Merci encore pour tous vos efforts envers les Suisses de l'étranger.

MARTIN BAENNINGER, WESTMOUNT, QUÉBEC, CANADA

Magnifique Lavaux

Un grand merci pour votre excellent article sur le Lavaux, paru dans le numéro de juin 2006 de la «Revue Suisse». Quel ne fut pas mon plaisir d'apprendre que le Lavaux pourrait devenir patrimoine mondial de l'Unesco. J'ai énormément voyagé, dans de nombreux pays, mais je pense que cette région reste la plus belle du monde, grâce à son paysage exceptionnel et à tous ses infatigables vigneronniers qui, de génération en génération, ont travaillé dur dans les vignes pour maintenir l'endroit intact. Permettez-moi toutefois une rectification: les vignobles du Lavaux se trouvent «au pied des Alpes, sur les rives du Lac Léman», et non du «Lac de Genève», comme traduit en anglais. Tout Vaudois ou toute Vaudoise qui se respecte ne pourra jamais lui donner un autre nom.

CLEO BOLENS DIBBLE, UNE VAUDOISE AUJOURD'HUI ÉTABLIE À WASHINGTON, ETATS-UNIS

Merci

Me faisant l'écho de bon nombre d'avis semblables, je tiens à féliciter la rédaction pour votre excellente «Revue Suisse». J'en devore l'intégralité de chaque numéro et me sens ainsi très proche de ce qui se passe en Suisse. Elle maintient en vie la part de Suisse que j'ai en moi! Merci!

JEANNY KARTH, AFRIQUE DU SUD

«Traître à sa patrie»

En août 1976, l'ancien colonel brigadier Jean-Louis Jeanmaire, commandant des (anciennes) troupes de protection aérienne, était arrêté à Lausanne, en pleine rue. Les griefs du mandat d'arrêt portaient sur le service de renseignements militaires et une affaire d'espionnage militaire. Depuis le début des années soixante, le brigadier de l'Armée suisse avait transmis des documents aux attachés militaires soviétiques. Dans le contexte de l'époque – celui de la guerre froide –, l'acte du «traître à la patrie» fut considéré, aux yeux du peuple et dans les médias, comme une indignation nationale. En juin 1977, lors d'une procédure strictement secrète, la justice militaire condamna l'officier de carrière à la dégradation, à l'exclusion de l'armée et à 18 ans de réclusion. Jean-Louis Jeanmaire est décédé en 1992, à près de 82 ans.

Depuis, l'«affaire Jeanmaire» continue de faire parler d'elle.

Un livre vient d'ailleurs de paraître, qui revient en détail sur cette affaire, le fondement des accusations, la procédure appliquée par le tribunal militaire et la personnalité de l'officier. Son auteur, Jürg Schoch, en son temps journaliste au Palais fédéral, avait alors couvert cette affaire d'Etat. Dans le cadre de ses recherches, il a pu accéder aux dossiers Jeanmaire des archives fédérales. Ainsi, près de trente ans après le jugement, des questions resurgissent: Jeanmaire a-t-il effectivement commis un acte de trahison à la patrie au profit de l'Union soviétique? Son arrestation et son jugement ont-ils respecté les principes de l'Etat de droit? Pourquoi la sanction a-t-elle été aussi lourde?

Devant le Parlement, le 7 octobre 1976, le conseiller fédéral Kurt Furgler évoqua la «révélation de documents strictement secrets» et qualifia l'officier de «traître», avant même l'audience. L'acte d'accusation, publié ultérieurement, fit mention de 35 infractions. Mais seul était classé «secret» le règlement relatif à l'exécution de la mobilisation de guerre, pourtant publié à des milliers d'exemplaires. Le commandant de corps Josef Feldmann déclarera d'ailleurs plus tard que Jeanmaire «n'avait jamais eu accès à aucun dossier strictement secret».

Mais les principes de l'Etat de droit allaient être bafoués une fois de plus: après son arrestation, Jeanmaire fut coupé du monde durant 107 jours, ce qui contrevient à la Convention européenne des droits de l'homme. De plus, aucune preuve ne justifiait l'appréhension du brigadier, ce que le procureur général de la Confédération dut avouer par la suite. Par ailleurs, durant l'enquête, ce dernier adressa régulièrement des rapports au conseiller fédéral Furgler, agissant ainsi à

l'encontre des principes de l'autorité publique. Enfin, l'accusateur et le président du tribunal s'entretenaient au sujet du procès, empêchant ainsi l'application correcte de la procédure judiciaire. Le verdict de 18 ans de réclusion ne fut inférieur que de deux ans à la peine maximale. Le «traître à la patrie» devait expier ses fautes, telle était la volonté du peuple, de la plupart des politiciens, des officiers et de la presse. Jürg Schoch est toutefois convaincu que, dans le climat d'excitation de l'époque, le procès de l'officier ne pouvait être équitable. «Jeanmaire fut à la fois coupable et victime.»

ROLF RIBI



Jürg Schoch: Fall Jeanmaire, Fall Schweiz. Wie Politik und Medien einen „Jahrhundertverräter“ fabrizierten (Affaire Jeanmaire, affaire Suisse. Comment la politique et les médias ont fabriqué un traître du siècle). Editions «hier und jetzt», Baden 2006. CHF 38.-, EUR 24.80

Petit nombre – Grands effets

Depuis le début du XVIII^e siècle, plusieurs centaines de milliers de Suisses ont émigré aux Etats-Unis. Certains d'entre eux ont marqué de manière durable leur nouvelle patrie, comme le montre le livre «Small Number, Big Impact» de Bruno Abegg et Barbara Lüthi. Images et biographies mettent en lumière les raisons de l'émigration, le voyage, l'intégration et l'influence des Suisses d'Amérique. L'ouvrage est publié en anglais aux éditions NZZ et coûte 68 francs.



Louis Chevrolet, constructeur automobile



Fritz Zwicky, scientifique



Elisabeth Kübler-Ross, pionnière des soins palliatifs



Othmar H. Ammann, constructeur de ponts



Yule Kilcher, aventurier



Marc Forster, réalisateur de films



Famille suisse émigrée

Le Gothard – une légende

Plus que le Cervin, la Jungfrau ou le Pilate, le Gothard reste, pour tout citoyen suisse, la montagne d'entre les montagnes. C'est là que la Suisse est née, et qu'elle s'est construite au fil des siècles. Par Rolf Ribi

Tout écolier a entendu la légende de la construction du Pont du Diable, là où les Uranais ont trompé le Malin. Nombreux sont ceux qui connaissent le tableau de Rudolf Koller, «La poste du Gothard», exposé au Kunsthaus de Zurich. Quant aux plus anciens, ils se souviennent du Réduit national au Gothard, pendant la Seconde Guerre mondiale. Bon nombre de citoyens voient dans la soif de liberté des bergers du Gothard la vraie naissance du pays. Et tous les Suisses sont fiers de cette œuvre séculaire: son col, son chemin de fer aux tunnels sinueux, son autoroute qui s'engouffre dans le rocher et, bientôt déjà, le plus long tunnel ferroviaire du monde.



La légendaire «Poste du Gothard» de Rudolf Koller.

«Roi des Alpes»

Le Gothard est d'abord un massif imposant, trônant entre la vallée de la Reuss et la Léventine, ou plus précisément entre la vallée d'Urseren et celle de Bedretto. Son plus haut sommet, le Pizzo Rotondo, culmine à 3192 mètres. Quant au nom «Gothard», il tire son origine du col situé entre Hospental et Airolo qui porte le patronyme d'un évêque auquel la chapelle de l'hospice – dont le retable montre le Saint-Gothard – a été consacrée au XIII^e siècle.

«Le Gothard ne compte certes pas le plus haut sommet de Suisse – en Savoie, le Mont-Blanc le surpasse très nettement –, pourtant, face à tous les autres, il tient le rang de roi des Alpes, car les principales chaînes convergent vers lui» écrivait Johann Wolfgang Goethe en 1779 dans ses «Lettres de Suisse». En effet, depuis l'ouest, les Alpes bernoises et valaisannes rencontrent au Gothard leurs homonymes orientales – glaronnaises et grisonnes –, tandis qu'au nord et au sud, la Reuss et le Tessin creusent de profondes vallées dans les montagnes.

Mais le Gothard est aussi une ligne de partage des eaux européenne, puisque quatre grands fleuves prennent leur cours sur ses hauteurs, à savoir le Rhin vers la Mer du Nord, le Rhône en direction de la Méditerranée, la Reuss qui se jette dans l'Aar puis dans le Rhin, et le Tessin, affluent du Pô et ensuite de la Mer Adriatique. Au sommet du col, deux ruisselets vifs coulent depuis de petits lacs de montagne, à quelques pas l'un de l'autre: la Reuss et le Tessin. Mais le massif du Gothard joue également un rôle de séparation météorologique. S'il pleut au nord, le vent du nord offre au sud un temps

radieux. Mais si le Föhn souffle sur la partie septentrionale, des pluies torrentielles s'abattent souvent des jours entiers sur le Tessin.

La route sur le col

Jusqu'au XII^e siècle, les gorges des Schöllenen ont empêché l'accès au Gothard. Ce n'est que la construction du Pont du Diable, vers 1220, qui a ouvert aux bêtes de somme la porte vers la Lombardie. Mais jusqu'au XVI^e siècle, ce dangereux chemin n'a vraiment servi que de liaison locale entre les deux val-



Airolo: un monument à la mémoire des mineurs malheureux.

lées. Pour se rendre de Flüelen à Bellinzone, les muletiers mettaient alors sept jours. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, un service de diligences postales assurait la liaison entre Zurich et Milan. Vers 1830, la transformation de l'ancien chemin muletier en route fit du Gothard le principal axe transalpin, d'abord emprunté par les diligences, puis par les premières automobiles.

Après la Seconde Guerre mondiale, le trafic de voyageurs commença à s'intensifier. La construction des routes nationales fit alors naître l'idée d'un tunnel routier au Gothard. C'est ainsi qu'en 1980, le plus long tunnel routier jamais construit au monde devint réalité



Presque quatre ans de forage...



...jusqu'à la première rencontre, le 6 septembre 2006.

après onze ans de travaux: 16,9 kilomètres, un seul tube et une galerie de sécurité. «Le tunnel n'est pas destiné à être un corridor du trafic lourd européen. Notre politique des transports préconise, aujourd'hui comme demain, le trafic de marchandises par le rail», avait affirmé Hans Hürlimann, conseiller fédéral, lors de l'inauguration. Nous savons aujourd'hui que ce souhait est resté lettre morte. Le flux des camions (mais aussi des automobiles) croît sans cesse, transformant la route du Gothard en véritable chemin de croix pour qui l'emprunte.

Le 24 octobre 2001 à 9h44, le tunnel routier du Gothard se transforme en enfer: un camion transportant des pneus, qui circule en direction du nord, entre en collision frontale avec un semi-remorque. Les véhicules prennent feu, un réservoir de diesel explose, la fumée se fait aveuglante et rend l'air irrespirable, le plafond du tunnel s'effondre. Onze personnes perdent la vie par intoxication. L'incendie du tunnel du Gothard prend la dimension de catastrophe nationale, relayée par les médias à l'échelle européenne. Le scénario n'aurait pas pu être pire. Les détracteurs ont alors demandé la rapide construction d'un deuxième tube et – enfin – le transfert du trafic de marchandises vers le rail. Mais selon l'Office fédéral des routes, l'infrastructure du tunnel est garante d'une excellente sécurité: «Personne n'aurait dû mourir dans le tunnel si les personnes impliquées s'étaient comportées correctement.»



Les Schöllenen et le Pont du Diable.

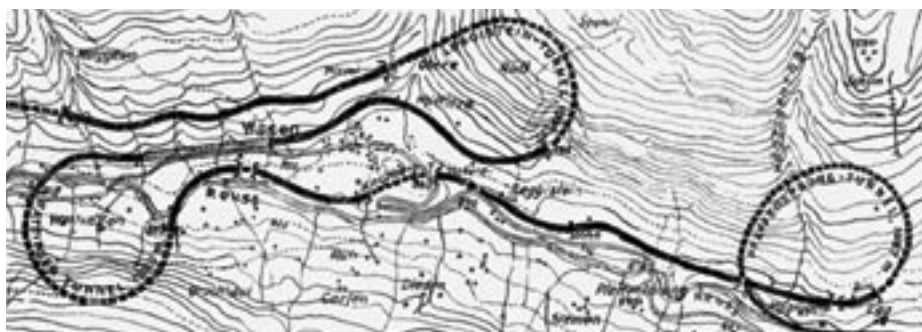
Cinq ans plus tard, l'autoroute du Gothard faisait de nouveau la une des journaux: à Gurnellen, d'énormes blocs de roche se détachèrent de la montagne pour s'écraser 700 mètres plus bas. Un couple d'Allemands furent tués dans leur véhicule, tandis que de nombreuses autres personnes n'eurent la vie sauve que par chance. Près de 125 tonnes et 50 mètres cubes de gros morceaux de granit ont ainsi bloqué l'autoroute et la route cantonale. «Impossible de se protéger contre de tels monstres», affirmèrent les autorités uranaises. Quelques jours plus tard, des spécialistes ont dynamité de main de maître la tête du rocher, encore en surplomb. Un spectacle suivi par des douzaines de caméras de télévision, depuis l'autre côté de la vallée, sans danger.

Mythe patriotique

«La construction du Pont du Diable dans les Schöllenen est perçue comme l'acte décisif à l'origine de la naissance de la Confédération»,

déclare Helmut Stalder, historien et journaliste, dans son livre «Mythos Gotthard» (Le mythe du Gothard). Le Gothard comme embryon de la Suisse. Un mythe de fondation que personne ne saurait mieux dépeindre que le poète Friedrich Schiller dans son drame «Guillaume Tell», datant de 1804. «La route du Gothard se substitue à la destinée de Tell, au destin commun des Confédérés» (Helmut Stalder). Le nouvel Etat fédéral de 1848 aurait volontiers adhéré au mythe: «Une identité nationale se constituait autour du Gothard», imprégnée de vertus telles qu'amour de la liberté, opiniâtreté, piété et traditionalisme.

Un siècle durant, le Gothard a incarné la soif de liberté, de la résistance et de la vigilance, d'une Suisse à l'image d'une forteresse créée par le Tout-Puissant. Une conviction qui était aussi celle du Conseil fédéral à la veille de la Seconde Guerre mondiale: «Le fait que les premières unions fédérales se soient créées autour du col du Gothard n'est pas le fruit du hasard. Providentiel, le fait a joué un rôle prépondérant dans la conception d'un Etat fédéral». Le Gothard comme symbole de l'affirmation de soi, une défini-



Les sept tunnels hélicoïdaux du chemin de fer du Gothard, véritable œuvre d'art.



L'amoncellement créé par le creusement du Gothard, dans le delta de la Reuss, avant Flüelen.



L'imposant chantier de l'entrée du tunnel à Faido.

tion qui convient également à la forteresse des Alpes du Général Guisan, le «Réduit national». A la fin de la guerre, il ne faisait aucun doute que le Gothard et sa forteresse avaient dissuadé l'ennemi d'attaquer, l'indépendance avait triomphé et ce, aussi grâce à un destin empreint de miséricorde.

L'avènement du chemin de fer

Gothard ou Lukmanier? L'interminable querelle au sujet du nouveau tunnel des Alpes ne prit fin qu'en 1871 avec la fondation de la Société des chemins de fer du Gothard, sous l'impulsion d'Alfred Escher, politicien et commerçant zurichois. Le Genevois Louis Favre obtint l'adjudication pour le percage du tunnel long de 14,9 kilomètres, qu'il voulait réaliser en huit ans exactement, pour la somme de 47,8 millions.

C'est ainsi qu'en septembre 1872, les mineurs attaquèrent leur pénible tâche. Eau jusqu'aux genoux, chaleur accablante et atmosphère irrespirable: le travail dans le tunnel était des plus dangereux. Mais le 28 février 1880, les deux galeries se rencontrèrent avec une exactitude presque parfaite, puisque l'écart n'était que de 33 centimètres en largeur et de quelques centimètres en hauteur. Le plus long tunnel ferroviaire alors jamais construit au monde et la première liaison traversant les Alpes suisses sans risques, même en hiver, devinrent réalité. Le chemin de fer du Gothard fut mis en service le 1^{er} juin 1882.

Mais au moins 200 mineurs – presque tous des Italiens – y périrent. Une pierre commémorative fut érigée à leur mémoire au cimetière de Göschenen, tandis qu'à la gare d'Airolo, le monument réalisé par Vincenzo

Vela, «Le vittime del Lavoro», rappelle le destin tragique des ouvriers disparus. Louis Favre ne connut jamais son triomphe, puisqu'il décéda dans le tunnel six mois avant l'achèvement de son œuvre. Alfred Escher ne fut pas non plus de la fête, ni à Lucerne, ni à Milan: jugé responsable du dépassement des coûts, le père du chemin de fer du Gothard tira sa révérence, aigri.

Outre le tunnel, l'ensemble du chemin de fer constitue une œuvre d'art grandiose, notamment les sept tunnels en lacets de Wassen, au Dazio Grande et sur les gorges de Biaschina, qui culminent non sans élégance à plusieurs centaines de mètres. «Le chemin de fer du Gothard, c'était le canal de Suez helvétique, le tour de force technique des Alpes, la conquête de la verticalité» (Helmut Stalder).

Encore une œuvre séculaire

Mais le Gothard est à nouveau le théâtre d'un chantier du siècle: le tunnel de base qui reliera Erstfeld à Bodio sur 57 kilomètres, ouvrage titanesque qui donnera naissance au tunnel ferroviaire le plus long du monde. Ce projet de maîtrise des Alpes le plus audacieux à ce jour, permettra de relier la Suisse centrale et la Suisse méridionale grâce à la première ligne ferroviaire de plaine à travers les Alpes. Depuis l'automne 1993, de puissantes foreuses munies d'une tête de 10 mètres de diamètre sont à l'œuvre dans la roche vieille de centaines de millions d'années. Jamais encore un tunnel n'a été percé si profondément. Selon les calculs informatiques, les deux galeries devraient se rencontrer avec un écart inférieur à vingt centimètres.

Le dénivelé maximal n'y sera que de 8 mètres par kilomètre. Cette faible pente permet-

tra aux trains voyageurs de traverser les Alpes à une vitesse de 250 kilomètres à l'heure. La liaison Zurich – Milan sera ainsi réduite d'une heure et ne durera plus que deux heures et quarante minutes. Cette ligne plate permettra par ailleurs de doubler le poids des trains de marchandises, qui circuleront à une vitesse pouvant atteindre 160 kilomètres à l'heure.

La nouvelle voie du Gothard fait partie intégrante de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA). La construction de la NLFA, décidée par le peuple suisse en 1992, ainsi que le projet approuvé en 1998 impliquant le percage des deux tunnels du Gothard et du Lötschberg, doivent être achevés en 2016. Montant total de la facture: près de 18 milliards de francs. Aujourd'hui, l'on affirme déjà que le tunnel de base du Gothard, avec ses deux tubes monovoie, sera l'œuvre du XXI^e siècle.

Mais qu'advient-il de l'ancien chemin de fer du Gothard – chef d'œuvre artistique d'ingénierie – après l'ouverture de cette nouvelle ligne plate? Lorsque, au lieu des 260 trains quotidiens actuels, seuls trois douzaines de locomotives graviront encore les tunnels hélicoïdaux autour de la petite église de Wassen? Alors, l'ancienne ligne du Gothard devrait être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

LITTÉRATURE. DOCUMENTATION:

Helmut Stalder: «Mythos Gothard». Editions Orell Füssli, Zurich, 2003. CHF 44.80, EUR 29.90;
Le Saint-Gothard et ses hospices. Schweizerischer Kunstführer (Guide du tourisme culturel suisse). Berne, 1994.; www.alpstransit.ch (tunnel de base de la NLFA); www.gothard-strassentunnel.ch (informations routières, visite de la centrale de commande); www.gothardtunnel.ch (informations sur le tunnel ferroviaire et son histoire); www.gothard-hospiz.ch (curiosités, hôtel, restaurant)

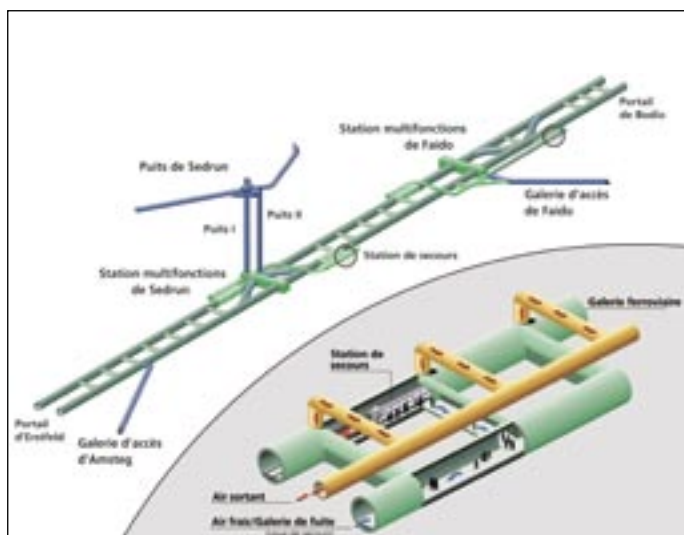


Schéma du tunnel de base du Gothard, avec ses aires d'arrêt d'urgence et son système d'aération.



Le nouveau tunnel ferroviaire de base – 57 kilomètres – est le plus long du monde.

Au programme des votations du 26 novembre

1. Contribution aux nouveaux Etats membres de l'UE
2. Allocation pour enfants unifiée d'au moins 200 francs

La Suisse et l'UE viennent de conclure deux nouveaux accords dans le cadre du deuxième cycle de négociations bilatérales: l'extension de la libre circulation des personnes et le versement d'un montant d'un milliard de francs aux dix nouveaux Etats membres de l'Union. L'an passé, les dossiers de négociations proprement dits et l'extension de la libre circulation des personnes ont passé le test du référendum. Le peuple doit maintenant se prononcer sur le troisième volet. Avec l'appui des Démocrates Suisses et de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre, l'Union démocratique du centre a déposé contre ce milliard de cohésion un référendum qui a abouti.

Le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent verser cette contribution de soutien dans le cadre de la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Il ne s'agit toutefois pas de paiements au fonds de cohésion de l'UE, mais de contributions directes de la Suisse à des projets dans les Etats d'Europe de l'Est négociés bilatéralement. Au total, les paiements s'étaleront sur dix ans. Les deux départements appelés à fournir l'aide aux Etats d'Europe de l'Est devront compenser les dépenses supplémentaires en interne à raison de 60%, sans pour autant restreindre l'aide au développement des pays de l'hémisphère Sud. Les 40% restants seront prélevés sur le budget général de la Confédération.

Le prix de la voie bilatérale

L'UDC a demandé que le milliard soit financé sans toucher au budget général. En outre, le parti souhaitait que la loi n'oblige pas la Suisse à verser des contributions comparables en cas d'entrée dans l'UE de la Roumanie, de la Bulgarie et d'autres Etats. Suite au rejet de ces deux requêtes par le Parlement, l'UDC a déposé un référendum. Le Conseil national a approuvé la loi à 127 voix contre 53, le Conseil des Etats à 37 contre 1. Selon le Conseil fédéral et la majorité du Parlement, ces versements constituent le prix du bilatéralisme: la Suisse profite de l'ouverture

Résultats des votations du 24 septembre

1. Oui aux nouvelles lois sur les étrangers et sur l'asile
2. Non à l'initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»

La Suisse peut définitivement moderniser son droit des étrangers. Le peuple a balayé le référendum de la coalition gauche-vert et clairement accepté le projet de loi du Conseil fédéral et du Parlement. Ce vote consacre un système à deux vitesses pour les étrangers: grâce aux accords bilatéraux, les citoyens de l'UE bénéficieront des mêmes droits que les Suisses, tandis que de l'extérieur, seules des personnes qualifiées pourront encore accéder au marché du travail suisse. L'intégration des étrangers présents en Suisse doit quant à elle être améliorée.

Le peuple a également approuvé un durcissement de la loi sur l'asile. Malgré le large soutien dont a bénéficié le comité référendaire, qui a presque exclusivement axé son combat sur la contestation de ces nouveaux textes, les deux lois – par ailleurs approuvées par tous les cantons – ont pratiquement remporté le même nombre de suffrages: la loi sur les étrangers a récolté 68% de oui, contre 67,8% pour celle sur l'asile. Les deux textes ont ainsi obtenu plus de 75% de votes favorables dans les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes intérieures, de Glaris, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, de Thurgovie et de Zoug, tandis qu'en Suisse romande, le taux d'approbation dépasse tout juste 50% dans les cantons de Genève, du Jura et de Neuchâtel.

L'AVS privée des bénéficiaires de la Banque nationale

Les majorités du peuple et des cantons ont rejeté l'initiative populaire des socialistes, qui prévoyait le versement d'une partie des bénéfices de la Banque nationale à l'Assurance vieillesse et survivants: le non l'emporte avec 58,3% des voix. Seuls l'ont acceptée les cantons du Tessin (57,5%), de Bâle-Ville (53,6%) et de Genève (51,3%). A noter, avec 49,2% de oui, que le Jura l'a refusé de justesse. Le refus le plus net vient des cantons d'Appenzell Rhodes intérieures (74,9% de non), de Zoug (66,8%), de Glaris (66,5%), d'Appenzell Rhodes extérieures et de Thurgovie (tous deux 66,2%). RL

Commentaire

Cuisante défaite pour la gauche

Peu avant les votations, la gauche semblait encore convaincue que son initiative «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS» pourrait rallier la majorité des votes. La chute n'en aura été que plus dure: trois votants sur cinq et 23 des 26 cantons l'ont rejetée. Une écrasante majorité s'est ainsi déclarée défavorable à une aventure dans laquelle aucun pays ne s'est encore jamais lancé: l'association des politiques monétaire et sociale. Bien que séduisante de prime abord, cette manne pour l'AVS ne constituait donc pas une solution durable pour la sécurité des rentes aux yeux du peuple, lequel ne souhaitait par ailleurs pas infliger à la Confédération et aux cantons des pertes de recettes annuelles de 1,5 milliards de francs. Cela dit, ce verdict sans appel ne permettra pas aux vainqueurs de se reposer longtemps sur leurs lauriers. En effet, d'ici quelques années, l'AVS sera frappée par une lacune de financement. Il s'agit donc de mettre en route rapidement une réforme susceptible de rallier la majorité du peuple et qui saura allier corrections des prestations et augmentation des recettes.

Mais la gauche essuie une défaite encore plus sèche pour ce qui est des révisions des lois sur l'asile et sur les étrangers. Même si ces textes n'ont pas échappé à certaines critiques émanant également des milieux bourgeois et que le nombre de demandes d'asile n'a jamais été aussi bas depuis des années, la majorité est convaincue que l'accès au droit d'asile requiert un durcissement supplémentaire. Ce résultat ne constitue par ailleurs pas une surprise, le peuple ayant, ces dernières années, toujours emboîté le pas du Conseil fédéral et du Parlement lors des votations sur la politique relative aux étrangers.

En acceptant la loi sur les étrangers, la Suisse a posé les jalons d'une politique d'immigration et d'intégration moderne. Il y a en revanche lieu de se demander si la loi révisée sur l'asile répondait vraiment aux exigences élevées de ses partisans. Car malgré ces durcissements, il restera certainement difficile de tenir éloignés de Suisse des hommes qui – loin de subir chez eux quelque forme de persécution que ce soit – partent dans les riches pays du nord, en quête d'une vie meilleure.

RENÉ LENZIN



Régime matrimonial en cas de domiciliation à l'étranger

Le régime matrimonial suisse règle l'appartenance des biens entre époux pendant le mariage et la répartition du patrimoine en cas de divorce ou de décès. En cas de domiciliation à l'étranger, le droit international privé du pays de résidence peut prévoir que le régime matrimonial choisi en Suisse ne soit pas reconnu. Il est de ce fait recommandé, en cas de changement de domicile pour l'étranger, de s'informer sur les dispositions de droit international privé déterminantes dans le pays de résidence.

Le Code civil suisse (CC) distingue trois formes de régime matrimonial:

Participation aux acquêts

Elle est régie dans les articles 196 à 220 du CC. Considérée comme «régime ordinaire», elle s'applique, aux termes de la loi, lorsque les conjoints n'ont pas conclu de contrat de mariage. Sous le régime de la participation aux acquêts, la femme et l'homme possèdent en principe des patrimoines séparés. Les

biens sont divisés en biens propres et acquêts.

Les biens propres comprennent les effets d'un conjoint exclusivement affectés à son usage personnel – vêtements, équipement sportif – ou les biens qui lui appartenaient déjà au moment du mariage ou qui lui échoient ensuite à titre gratuit (donation, succession). Les acquêts comprennent les biens acquis par un conjoint à titre onéreux pendant le mariage, par exemple par le travail ou les intérêts de ses biens propres.

Si le régime est dissous par le divorce ou le décès, les acquêts reviennent pour moitié à la femme et à l'homme. La part appartenant au conjoint décédé est léguée conformément aux dispositions du droit successoral.

Communauté de biens

Définie aux termes de la loi dans les articles 221 à 246 du CC, elle est convenue entre les époux par le contrat de mariage. Ce régime distingue trois masses matrimoniales: les biens de la femme, ceux de l'homme et les biens communs. La communauté appartient indivisément aux deux époux. Le contrat de mariage définit ce qui fait partie des biens communs.

Séparation de biens

Décrite comme «régime extraordinaire», la séparation de biens est ordonnée soit par la loi, soit par un juge (articles 247 à 251 CC). Les époux peuvent toutefois également opter pour ce régime par le biais du contrat de mariage. La séparation de biens exclut le patrimoine commun. Chaque époux administre et utilise ses biens de manière autonome et en dispose indépendamment pendant le mariage. A la dissolution du mariage, aucun époux ne peut prétendre à une part du patrimoine de l'autre soumis au régime matrimonial.

Modification du régime matrimonial par le contrat de mariage

Par un contrat de mariage, les époux peuvent, dans un certain cadre, adapter les réglementations données par le législateur à leurs besoins individuels. Qui veut conclure un contrat de mariage doit être capable de discernement. Les mineurs et les personnes sous tutelle requièrent l'approbation de leur représentant légal. En principe, en Suisse, les contrats de mariage sont passés devant un notaire.

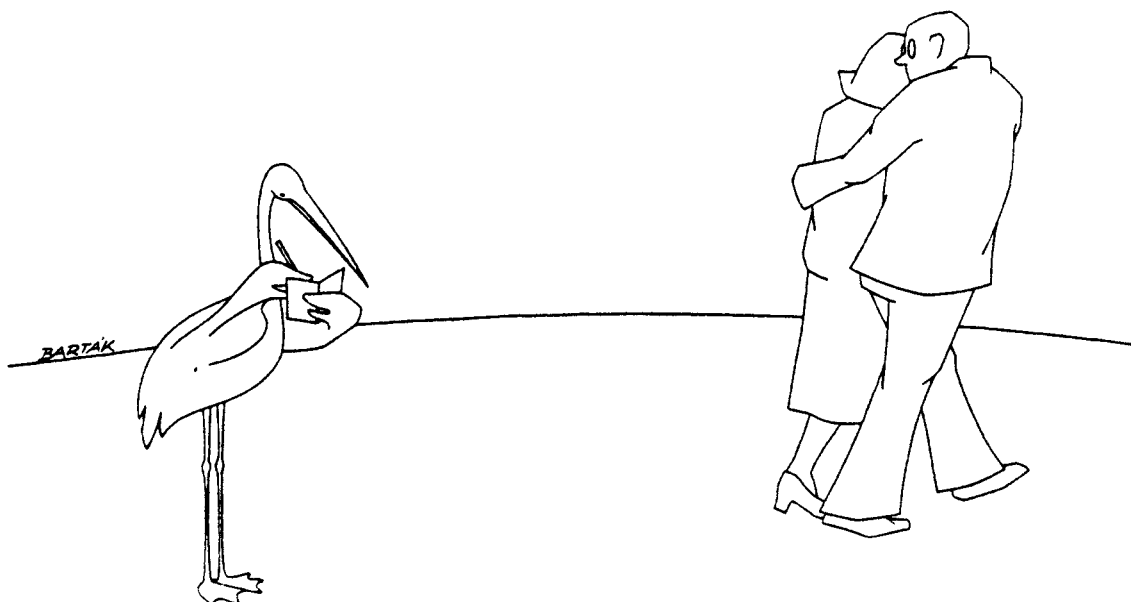
Vous trouverez davantage d'informations sur le droit

matrimonial suisse dans la brochure «Droit matrimonial et droit successoral: un petit guide à l'intention des fiancés et des époux» de l'Office fédéral de la justice, disponible à l'adresse Internet www.publicationsfederales.ch

En cas de domiciliation à l'étranger

La situation se complique lorsqu'un couple suisse déménage de Suisse à l'étranger, auquel cas les droits suisse et étranger s'appliquent. Nombreux sont les fiancés et époux à ne pas être conscients qu'en cas de changement de domicile pour l'étranger, les dispositions légales du pays de résidence peuvent s'appliquer et que le régime matrimonial choisi en Suisse peut perdre toute validité. Les dispositions indiquant quel droit est applicable – le suisse ou l'étranger – figurent dans le droit international privé déterminant du pays de résidence.

Le droit international privé définit le régime juridique applicable en fonction de la situation. Il règle les relations juridiques relevant du droit privé (droit des personnes, droit de la famille, droit successoral, droit des contrats, droit social,



etc.) dans un contexte international. Il répond pour l'essentiel aux questions suivantes: Quel droit national est applicable? Quel tribunal est compétent? A quelles conditions une décision prise dans un pays peut-elle être reconnue et exécutée dans un autre Etat? De ce fait, à l'étranger, les normes d'évaluation des situations sont celles prévues par les réglementations de droit international privé du pays concerné.

Pour nos concitoyennes et concitoyens domiciliés à l'étranger, il est important de savoir qu'*en principe, le droit international privé de leur pays de résidence s'applique*. Il définit pour l'essentiel quel droit s'applique à leur régime matrimonial et quelles formes sont à leur disposition.

Nous recommandons donc aux couples suisses vivant à l'étranger de se renseigner sur les dispositions de droit international privé en vigueur dans leur pays de résidence. Selon les circonstances, il peut octroyer une certaine liberté de choix lors de l'établissement du régime matrimonial, ce qui signifierait, le cas échéant, que les couples suisses pourraient prendre part à la décision relative au droit déterminant pour leur régime matrimonial – à savoir le droit suisse ou étranger. De même, les Suissesses et Suisses de l'étranger devraient s'informer sur ce qu'il advient du régime matrimonial sous lequel ils ont vécu jusqu'alors.

Les représentations suisses à l'étranger vous fourniront des renseignements sur les autorités juridiques compétentes et des adresses d'avocats et de notaires dans votre pays de résidence.

Les Suissesses et Suisses de l'étranger domiciliés dans un pays dont le droit international privé prévoit l'application du droit international privé suisse

et désireux de s'informer sur les dispositions de ce dernier peuvent s'adresser aux services suivants en Suisse:

■ Permanences juridiques cantonales

■ Ordres d'avocats cantonaux.

L'Institut suisse de droit comparé, à Lausanne, donne également des renseignements juridiques, payants toutefois. Le tarif horaire oscille, suivant le travail occasionné, entre CHF 150.– et CHF 450.–. Cependant, si les honoraires dépassent CHF 500.–, un devis est soumis au mandant. Le client peut ainsi décider de confier ou non son mandat de recherches juridiques à l'Institut.

Adresse:

Institut suisse de droit comparé,
1015 Lausanne

Tél.: +41 (0)21 692 49 11

Fax: +41 (0)21 692 49 49

E-mail: Secretariat.isdc-dfjp@umil.ch

Internet: www.isdc.ch

Environnement et prévoyance sociale sains grâce à l'impôt sur l'énergie

Un comité d'initiative multipartis a lancé l'initiative populaire fédérale «Imposer les énergies non renouvelables à la place du travail».

Cette initiative populaire vise à modifier la Constitution suisse. Le nouvel article 131a de la Constitution devrait fixer les principes d'un impôt écologique sur l'énergie. Selon cet article, la Confédération devrait percevoir un impôt sur les énergies non renouvelables pour financer tout ou partie des assurances sociales obligatoires. Le transfert des dépenses du secteur du travail à celui des énergies devrait permettre de protéger l'environnement et

INITIATIVES POPULAIRES

Depuis la dernière édition, les initiatives populaires suivantes ont été lancées et peuvent être signées:

■ Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», jusqu'au 27 décembre 2007

■ «Contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement», jusqu'au 20 décembre 2007

■ «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires», jusqu'au 20 décembre 2007

Vous pouvez télécharger les formulaires de signature des initiatives en cours à la page www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis_1_3_1_1.html

VOTATIONS

Votations populaires fédérales du 26 novembre 2006

■ Loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est (sous réserve d'aboutissement du référendum)

■ Loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales (sous réserve d'aboutissement du référendum)

d'assurer le financement à long terme des assurances sociales en Suisse.

En outre, cette initiative prévoit d'abaisser graduellement et le plus vite possible les cotisations de toutes les personnes qui s'acquittent de primes au titre des assurances sociales. Ces primes devraient être remplacées par un impôt perçu sur les énergies non renouvelables, à savoir le charbon, le pétrole, le gaz et l'énergie hydraulique.

Selon le comité d'initiative, cette dispense de primes réduirait les coûts salariaux et permettrait aux salariés de bénéficier d'un salaire net plus élevé. En outre, le coût moindre du travail inciterait à créer de nouveaux emplois, ce qui relancerait également la consommation.

Vous avez jusqu'au 24 juillet 2007 pour signer cette initiative.

Publicité

Changements d'adresse: pas à Berne, merci!

Ne communiquez vos changements d'adresse qu'à votre ambassade ou à votre consulat suisse compétents à l'étranger. Eux seuls sont en mesure de gérer les adresses de nos ressortissants domiciliés à l'étranger et de garantir l'envoi de la «Revue Suisse» à bon port.

Votre collaboration nous épargnera les fastidieuses recherches que le Service des Suisses de l'étranger est contraint d'effectuer du fait des innombrables exemplaires de la «Revue Suisse» non distribués qu'il reçoit en retour.

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE:
GABRIELA BRODBECK, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER/DFAE


swissworld.org
Your Gateway to Switzerland

Plaidoyer en faveur d'un patriotisme «light».

La croix blanche sur fond rouge est devenue un accessoire à la mode et la Suisse a le vent en poupe dans toutes les couches de la population: la tendance est à un patriotisme d'un nouveau genre, apolitique. Kurt Imhof, sociologue et expert en patriotisme nous en explique les raisons. Interview: Heinz Eckert

«REVUE SUISSE»: *Il y a quelques années à peine, il était encore de bon ton de critiquer la Suisse. De quoi venait cette attitude négative face à la patrie?*

KURT IMHOF: Le mouvement de mai 68 a donné naissance à une lutte politique contre l'Etat et toutes ses prérogatives, notamment les excès de la guerre froide tels que la surveillance étatique, la police fédérale, l'extension du service des renseignements, mais aussi la bourgeoisie et les capitalistes. Il ne faut pas oublier que le PS – comme le PRD d'ailleurs – était un parti clairement estampillé de la marque de l'Etat. Ce contre quoi le mouvement de mai 68 protestait également. A cela s'est ajouté le fait que dans le dualisme nord/sud, la Suisse n'était pas considérée comme une victime, mais bien comme un coupable. La révolution devait donc venir de la partie méridionale. Les partis bourgeois ont ensuite repris le flambeau de la lutte de gauche contre l'Etat. Ainsi, dans les années septante, le PRD faisait sien le slogan «Plus de liberté, moins d'Etat». L'antiétatisme découle donc d'une longue tradition de gauche, mais aussi de droite.

C'était bien avant Ronald Reagan et Margaret Thatcher...

Oui, la Suisse avait alors un temps d'avance dans la lutte pour le néo-libéralisme. Ce n'est que bien des années plus tard que Reagan et Thatcher ont accédé au pouvoir avec des programmes similaires. Ensuite, en 1983, l'UDC et le PRD ont repris le «sceptre de l'antiétatisme» qu'ils ont assorti d'un «patriotisme rural», grâce auquel ils ont fait des adeptes. Ainsi, dans les années nonante, l'antiétatisme était associé au patriotisme et renforcé en se fondant sur

la défense de l'esprit de la nation, un mélange qui créa la recette du succès de l'UDC.

Etait-ce un calcul de l'UDC?

Avec ce programme, pour beaucoup, l'UDC avait certes comblé un vide, mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'un calcul. Christoph Blocher est à coup sûr un patriote; il ne joue pas la comédie.

Un patriotisme qui n'a plus grand-chose à voir avec celui affiché aujourd'hui.



Kurt Imhof: la Suisse dépourvue de couleurs politiques.

Non. L'UDC a fortement imprégné le patriotisme d'une notion politique. Ceux qui entretenaient le mythe helvétique à grands renforts de drapeaux étaient clairement engagés politiquement. Un engagement que les débats sur l'holocauste, dans les années nonante, a encore accentué, ce qui a permis à l'UDC de renforcer sa perception spécifique de la Suisse.

Vous êtes à l'origine de la notion de patriotisme «light». De quoi s'agit-il?

C'est une forme de patriotisme qui ne vient ni de la droite conservatrice, ni du centre, ni de la gauche. La politique économique mondialisée du centre l'empêchait de gérer l'Etat national, tandis que pour la gauche, il n'apparaissait pas politiquement correct de trouver un quelconque mérite à la Suisse. Ce nouveau patriotisme vient des jeunes qui n'ont pas été impliqués dans les vieilles querelles politiques et qui aiment la Suisse, tout simplement.

Et quand cette forme de patriotisme est-elle apparue?

Les doutes qu'a suscités la mondialisation n'ont pas seulement aidé l'UDC; ils ont également préparé un terrain propice à ce nouveau patriotisme. Ensuite, en célébrant la Suisse de manière insouciance, l'Expo.02 a agi comme un catalyseur renforçant encore davantage la tendance au nouveau patriotisme. Même les milieux culturels étaient de la partie. La Suisse a alors montré une image dépourvue de couleurs politiques.

Et depuis, il est de nouveau possible de sortir avec une croix suisse sur la poitrine, tout en restant à la mode?

Oui. L'Expo a propulsé la croix suisse au rang d'accessoire à la mode. Tous ceux que la Suisse accapare politiquement ou qui l'avaient reniée pour des raisons politiques ont été rattrapés par des jeunes convaincus de vivre dans un pays génial. Ces jeunes se sont livrés à des comparaisons qui les ont soudain rendus fiers de leur patrie.

D'autres pays se préoccupent-ils autant du patriotisme?

La gauche italienne éprouvait aussi une réticence face à l'Etat, mais sinon, nulle part ce sentiment n'a été exprimé aussi fortement qu'en Suisse. La Suisse est précisément une nation empreinte de volonté, dépourvue d'une perception de soi évidente, héritée de l'histoire. Elle a besoin d'un renouvellement perpétuel.

Les vertus suisses telles que propreté, sécurité, ponctualité, fiabilité, si chères aux jeunes, n'ont-elles pas été perçues comme telles auparavant?

Au contraire, on les a même rejetées. La gauche les a décriées au prétexte de leur côté ringard et bourgeois, tandis que le centre était d'avis que ces acquis helvétiques coûteraient trop cher. Seule l'UDC restait partisane du patriotisme.

Une démocratie a-t-elle besoin de patriotisme?

Une démocratie repose sur la foi en la communauté, la loyauté et l'acceptation. Pourquoi sinon devrions-nous nous plier à une décision démocratique? La démocratie n'est donc pas envisageable sans patriotisme. Un précepte que la gauche et le centre ont – étonnamment – ignoré ou oublié pendant plusieurs années. Et ce n'est pas tout: la Suisse fut même rejetée et considérée comme un modèle dépassé. Beaucoup étaient en effet d'avis qu'un monde globalisé n'avait pas besoin d'identités nationales.

Quel rôle la question de l'UE a-t-il joué?

Un rôle décisif. Elle a divisé l'élite. Auparavant, politique et économie avaient toujours progressé main dans la main. Et cette séparation n'aurait rien de bon pour la propre perception du pays.

Précisément, on assiste maintenant à une forte poussée de patriotisme de la part des Secondos. Ces derniers ne devraient-ils pas plutôt avoir une attitude multiculturelle?

C'est le résultat d'un processus d'intégration réussi, qui débouche toujours sur un type d'identification exacerbée. On assiste au phénomène inverse dans les banlieues françaises, où des «sous-sociétés» sont nées d'immigrés non intégrés.

La tendance au nouveau patriotisme se ressent-elle à l'échelle mondiale?

Oui, l'Etat national en tant que modèle d'ordre primaire de la société mondialisée revit et prend une importance plus que symbolique. Les hommes s'identifient par le biais de leur Etat national. C'est une réaction à la mondialisation. En parallèle, la discussion autour de la démocratie s'intensifie.

Quelle est l'importance du sentiment national pour l'identité personnelle?

D'un point de vue politique, il est crucial. Dans une démocratie, l'absence de sentiment national patriotique conduit à une incapa-

cité de gouverner et de réguler. Subjectivement parlant, l'importance du sentiment national varie.

Alors vous jugez l'évolution actuelle positive?

Absolument. Notre démocratie n'est pas envisageable sans un souverain qui ne se perçoive lui-même comme citoyen suisse.

Un Euroturbo perçoit-il les choses de la même façon?

Les Euroturbos ont oublié cette perception car ils ne voient que la primauté de l'économie et le marché comme principe de régulation.

En termes d'identification, l'Europe ne suffit-elle pas?

L'identité européenne repose soit sur le refus de nouvelles guerres, soit sur le christianisme, soit sur l'information. Or, seule l'information conviendrait comme dénominateur commun en vue d'une identité européenne.

Le patriotisme est aussi toujours une question de mesure. Quelle dose est supportable?

Cela dépend de la nature du patriotisme. Le patriotisme ethnique exclut les autres; il présente les mêmes dangers que celui qui s'inspire de la religion et véhicule le concept de l' élu. Deux tendances partout trop répandues. En revanche, il ne peut exister trop de patriotisme républicain ouvert, né d'un acte volontaire des citoyens d'un Etat.

Politiquement, le nouveau patriotisme influera-t-il sur les prochaines élections fédérales?

Très certainement. Il s'agit maintenant de savoir à quel point la gauche et le centre seront en mesure d'offrir à la Suisse des projets et des perspectives, ainsi que de se consacrer à leur propre pays. Formation, famille, transports, consensus et démocratie, tels pourraient être les thèmes abordés. Si le PS, le PRD et le PDC s'occupent de la Suisse et de ses institutions, l'UDC stagnera à un niveau élevé. De même, la politique européenne doit se fonder sur la souveraineté. Les hommes politiques européens doivent entrer en scène avec l'objectif de donner à l'Europe une dimension suisse. Alors le projet aboutira.

KURT IMHOF, 49 ans, est professeur en sciences de la presse et en sociologie à l'Université de Zurich, où il dirige le département de recherche Opinion publique et Société. Dessinateur en bâtiment et conducteur de travaux avant d'embrasser une carrière universitaire, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les médias, la communication et l'évolution sociale.

Suite de la page 11

des nouveaux marchés d'Europe centrale et orientale et doit de ce fait aussi contribuer au développement de ces régions. De même, ils mettent en garde contre le fait qu'un non de la Suisse pourrait mettre en péril la voie bilatérale. Autre question en suspens: la ratification de la participation de la Suisse à l'accord de Schengen. Sans compter les entretiens préalables concernant l'accord sur le marché de l'électricité et l'intérêt de la Suisse à négocier un accord de libre-échange sur les produits agricoles.

Au moins 200 francs par enfant

«Un enfant, une allocation», tel est le principe approuvé en mars dernier par le Parlement. Si le peuple lui emboîte le pas fin novembre, l'allocation mensuelle se montera, en Suisse, à 200 francs par enfant et 250 francs par jeune en formation au moins, quel que soit le taux d'occupation des parents. Font l'objet d'une exception les personnes exerçant une activité lucrative indépendante, qui ne tombent pas sous le coup de ce régime obligatoire appliqué à l'échelle nationale.

Les allocations sont actuellement du ressort des cantons. Elles varient ainsi, pour le premier enfant, de 154 francs dans le Jura à 260 francs en Valais. Dans 17 cantons, les parents reçoivent actuellement moins de 200 francs pour le premier enfant. Il s'agit toutefois de taux minimaux. Dans tous les cantons, aujourd'hui déjà, les allocations sont plus élevées à compter du deuxième ou troisième enfant, ainsi que pour les jeunes en formation. En outre, les employeurs sont libres d'octroyer des allocations plus élevées. Les employés fédéraux touchent ainsi 330 francs par mois pour le premier enfant.

Cette harmonisation engendrera un surcoût annuel de quelque 600 millions de francs, dont les trois quarts devront être supportés par l'économie, qui finance les allocations par le biais des contributions de l'employeur, raison pour laquelle l'Union suisse des arts et métiers et l'Union patronale ont déposé un référendum, avec le soutien du PRD et de l'UDC. Les syndicats, le PDC, le PS et les Verts se disent quant à eux favorables au projet. Ils jugent choquantes les disparités cantonales actuelles et considèrent l'augmentation des allocations pour enfants comme une pierre angulaire de la politique familiale. Le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une allocation minimale uniforme à 106 voix contre 85, le Conseil des Etats à 23 contre 1. (RL).



84^e Congrès des Suisses de l'étranger à Bâle

Le 84^e Congrès des Suisses de l'étranger, qui a eu lieu du 18 au 20 août à Bâle, s'est articulé autour du thème «Partenariat entre économie et culture». Représentant du Conseil fédéral, Christoph Blocher s'est adressé aux 400 participants, qui ont profité de l'occasion pour visiter les groupes chimiques et les musées de la cité rhénane.

Le conseiller fédéral s'est exprimé sur le rôle des Suisses à l'étranger et des étrangers en Suisse. Faisant référence à Max Frisch, écrivain et critique suisse, qui avait affirmé que le seul lien qui le rattachait encore à la Suisse était son passeport, il a affirmé qu'il en allait tout autrement pour les Suisses de l'étranger, avant d'aborder la nouvelle loi sur l'asile, soumise au vote le 24 septembre. A l'issue de son discours, Christoph Blocher a répondu aux questions du public et s'est clairement prononcé contre de nouvelles fermetures de consulats. Il

s'est ensuite entretenu avec les jeunes Suisses de l'étranger au sujet de différentes questions politiques.

Lors de l'assemblée plénière du samedi, Michael Plüss, directeur de Novartis Suisse, Guido Magnaguagno, directeur du Musée Tinguely à Bâle et l'écrivain et journaliste Charles-Henri Favrod, fondateur du

Musée de l'Elysée à Lausanne, se sont également exprimés au sujet du thème du congrès.

Bâle et sa région constituent l'un des meilleurs exemples en Suisse d'une collaboration fructueuse entre le monde de l'économie et de la culture. Les congressistes ont d'ailleurs pu s'en rendre compte grâce aux visites organisées dans des hauts lieux de l'économie bâloise tels que Novartis, Roche et Syngenta, mais aussi dans les musées qui contribuent à la renommée internationale de la cité rhénane, à savoir la Fondation Beyeler, le Musée Tinguely, le Schaulager, le Kunstmuseum, le Musée des antiquités et le Musée des civilisations.

Conseil des Suisses de l'étranger

La veille, à l'Hôtel de ville de Bâle, les quelque 100 membres

essais pilotes concluants, le vote électronique était désormais envisageable. Estimant qu'il s'agit là d'un précieux outil qui facilitera la participation des Suissesses et Suisses de l'étranger dans la vie politique helvétique, le Conseil des Suisses de l'étranger s'est dit favorable à une introduction rapide de ce mode de vote, si possible avant 2010.

A un peu plus d'une année des élections fédérales d'octobre 2007, le CSE a également adopté son manifeste électoral, qui repose sur cinq piliers: politique, mobilité, formation, présence internationale de la Suisse et maintien du contact avec la patrie. Sur le plan politique, le CSE souhaite une participation accrue des Suisses de l'étranger aux débats et encourage leurs candidatures lors des prochaines élections aux

«oui» le 26 novembre prochain à la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

La solidarité de la Suisse en matière d'asile a également nourri les débats concernant la votation populaire du 24 septembre prochain sur la loi sur les étrangers et la modification de la loi sur l'asile. Plusieurs membres ont fait part de leur inquiétude à ce sujet, mettant en avant la tradition humanitaire de la Suisse et la répercussion sur l'image de la Suisse dans le monde que pourrait avoir l'adoption de telles lois, jugées inhumaines par certains. Après une discussion animée, le Conseil a tout de même approuvé ces deux lois, à 38 voix contre 26.

Le 85^e Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu du 17 au 19 août 2007 à Genève. Il portera sur le rôle humanitaire de la Suisse.

Les écoles suisses à l'étranger invitées à Zurich: maillon fort de la qualité suisse

Du 4 au 6 juillet, Zurich a accueilli les présidents et directeurs des 16 écoles suisses à l'étranger. Ces responsables se rencontrent une fois l'an en Suisse, dans le cadre d'un échange d'informations et d'expériences de plusieurs jours.

La conférence de cette année avait pour thèmes principaux la gestion des finances, l'enseignement en plusieurs langues dans un environnement multiculturel, le benchmarking pédagogique, la perception commune de la Suisse comme place de formation et de recherche à l'étranger, ainsi que l'échange



Dialogue politique entre le conseiller fédéral Blocher et de jeunes Suisses de l'étranger.

présents du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) se sont entretenus sur les thèmes actuels concernant la Cinquième Suisse, notamment sur l'introduction du vote électronique (e-voting). La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz, a présenté le point de la situation au niveau fédéral, affirmant qu'après les

Chambres fédérales.

Soucieux de préserver les acquis obtenus lors de la signature des accords bilatéraux de la Suisse avec l'UE, comme la libre circulation des personnes, le CSE a clairement affirmé son soutien au milliard de cohésion en faveur des dix nouveaux pays membres de l'UE; il recommande ainsi de voter



de meilleures pratiques («best practices») dans les domaines économique et pédagogique.

Le 4 juillet, les responsables des écoles suisses ont rencontré des représentants de la politique, de l'économie et de la presse. Une journée officielle pour laquelle le canton de Zurich – canton de patronage des écoles suisses de Madrid, Catania, Mexico/Cuernavaca et Accra (Ghana) – a mis à disposition la salle de son Conseil cantonal.

Chaque année, le Comité pour Ecoles suisses à l'étranger (CESE) invite les responsables de ces 16 établissements scolaires – reconnus et soutenus par la Confédération – à un séminaire, dont les objectifs sont les suivants:

- Echange d'expériences et d'informations
- Bilan des principales évolutions politique, pédagogique et économique en Suisse
- Optimisation des synergies entre les différentes écoles
- Encouragement d'une présentation uniforme des écoles en Suisse

Institutions privées à but non lucratif, les 16 écoles suisses à l'étranger bénéficient d'un soutien de la Confédération leur permettant de garantir qualité pédagogique et caractère suisse. Ces écoles contribuent dans une large mesure à ce que notre pays soit bien perçu. Elles jouissent d'une excellente réputation et offrent un enseignement de premier ordre sur le plan pédagogique, critère déterminant pour l'image de la qualité suisse.

Les écoles suisses à l'étranger ne sont pas ouvertes qu'aux enfants helvétiques, mais également aux élèves du pays hôte, ce qui suscite de la sympathie à l'égard de notre pays et crée, à long terme, un réseau de contacts profitable pour la Suisse et son économie.

Pour tout complément d'information:
Comité pour Ecoles suisses à l'étranger
Irène Spicher, responsable
Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 21
Fax +41 31 356 61 01
www.scbweizerschulen.ch

Cet hiver, je vais en Suisse

Bienvenue en Suisse, pays de vacances. Nous t'invitons à découvrir les spectaculaires panoramas montagneux, les forêts enneigées aux allures féériques et les domaines skiables uniques de Suisse.

Le service des jeunes de l'OSE propose mille et une manières de passer des vacances ou un séjour de formation en Suisse. Nous nous réjouissons de ta visite.

Camp de ski du Nouvel An à Sedrun (GR). Du 27 décembre 2006 au 5 janvier 2007

Le domaine skiable des montagnes grisonnes, très apprécié, a séduit les jeunes Suisses de l'étranger. Idéal pour tous ceux qui souhaitent fêter la Saint-Sylvestre dans la neige, ce camp «culte» est un must. Qui n'y a jamais participé a manqué quelque chose!

Cours de langue à Berne Du 8 au 19 janvier 2007

Au programme: quatre leçons le matin, des activités en commun l'après-midi et une sympathique famille d'accueil. Nous te motiverons à apprendre une des langues nationales suisses.

Semaine de sports d'hiver à Wengen (BE) Du 3 au 10 mars 2007 (dès 18 ans)

Quelques fidèles se rencontrent déjà depuis des années à l'occasion de ce camp. Mais les nouveaux sont les bienvenus. Une semaine placée sous le signe des sports d'hiver sous toutes leurs formes et des contacts avec des Suisses de l'étranger venus du monde entier.

Camp de Pâques à Fiesch (VS) Du 7 au 14 avril 2007

Chaque année, le Valais offre d'excellentes conditions d'enneigement, à Pâques également. L'idéal pour s'adonner une dernière fois aux sports d'hiver sous le soleil printanier et, le soir, passer d'agréables moments en groupe.

Offres de formation

Nous t'offrons un aperçu individuel du système de formation suisse. Nos dynamiques familles d'accueil t'attendent déjà. Et grâce à l'abonnement général, tu pourras visiter la Suisse à ta guise.

Tu trouveras de plus amples informations concernant nos offres sur notre site Internet, sous www.aso.ch ou dans notre prospectus, que tu peux commander à l'adresse ci-dessous.

*Organisation des Suisses de l'étranger, Service des jeunes
Alpenstrasse 26, 3006 Berne
Tél.: +41 31 356 61 00
youth@aso.ch*

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Sports d'hiver pour les 8 à 14 ans

Nos camps d'hiver ont encore quelques places libres. Qui souhaite y participer à intérêt à s'inscrire sans tarder!

Hasliberg (Oberland bernois) Du 10 au 17 février 2007

Participants: 24
Age: 8 à 14 ans
Coûts: CHF 640.–
Location de skis: CHF 120.–
Location de snowboard: CHF 125.–

Camp de Pâques à Fiesch (Valais), en collaboration avec le service des jeunes de l'OSE Du 7 au 14 avril 2007

Participants: 24
Age: 12 à 14 ans
Coûts: CHF 640.–
Location de skis: CHF 20.–/jour
Location de snowboard: CHF 20.–/jour

Sur demande, il est possible d'obtenir une réduction avec l'aide du fonds de la Fondation.

Programme

Ski et snowboard, autres sports d'hiver tels que luge, patinage sur glace ou tout simplement de bons moments passés avec d'autres enfants suisses du monde entier.

Direction

Equipes de moniteurs expérimentés de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Rendez-vous

Aéroport de Zurich. Les transferts aller (premier jour) jusqu'à l'aéroport de Zurich et retour (dernier jour) de l'aéroport au domicile doivent être organisés et financés par les parents.

Tu trouveras de plus amples informations sur ces offres ainsi qu'un formulaire d'inscription à l'adresse www.aso.ch (rubrique Jeunesse / Colonies de vacances pour les 8 à 14 ans / Camps d'hiver).

*Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 16
Fax +41 31 356 61 01
sjas@aso.ch*

La trentaine flamboyante. La snowboardeuse Tanja Frieden, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Turin, reprendra bientôt du service en Coupe du monde de boardercross. Indissociable de son mode de vie, le sport selon Tanja Frieden ne se confine pas à la seule pratique du surf en hiver. Son été fut énergique, en quête de nouvelles sensations fortes. Par Alain Wey.



Tanja Frieden, championne olympique de boardercross 2006.

Beachvolley, kitesurf, wakeboard, longboard (skateboard), kayak, randonnées en haute montagne: lorsque Tanja Frieden n'est pas sur un snowboard, elle canalise sa débordante énergie dans la multitude de sports fun qui s'offre à elle. Sa philosophie: «utilise les éléments comme ils se présentent à toi». Que cela soit une excursion à la cabane de Konkordia (à 2850 m, située entre l'Eiger, le Mönch, la Jungfrau et l'Aletschhorn) en compagnie de la Télévision suisse ou son baptême de kayak dans les eaux de l'Aar, la médaillée d'or de boardercross est toujours d'attaque pour relever de nouveaux défis sportifs.

«Mon style de vie se définit par le sport», raconte la belle de Thoue. «Je vis volontiers de manière intensive. J'emprunte différents chemins et réalise les choses qui me font plaisir.» Le mode de vie de Tanja Frieden n'a pas changé du tout au tout depuis son sacre olympique, mais il est vrai que la femme en or est depuis extrêmement sollicitée. L'histoire retiendra que Tanja Frieden aura été la première femme à inscrire son nom au palmarès olympique en boardercross, nouvelle discipline des Jeux de Turin. Tout comme Gian Simmen en half-pipe à Nagano en 1998,

bonne humeur et son énergie contagieuse avec le même allant dont elle faisait preuve avant les Jeux. Elle doit néanmoins penser à l'avenir et faire fructifier le fond de commerce de son nom. Après sa carrière de snowboardeuse, elle envisage de travailler comme coach mental sportif. La concentration, le sang-froid et la patience étant trois des secrets de la réussite en boardercross.

En 2007, les championnats du monde de snowboard auront lieu au mois de janvier à Arosa (GR) et Tanja Frieden sera évidemment au rendez-vous. L'engouement des Suisses pour leurs sportifs d'élite peut transcender un athlète. Et pourquoi pas la belle de Thoue, qui glanait en 2004 deux troisièmes places à Arosa. Quoi qu'il advienne, les jeux du cirque que représente le boardercross, à la façon des courses de char à l'époque romaine, devraient attirer bien plus d'aficionados suite à leur baptême olympique. A Turin, cette discipline prouvait à la face du monde son attrait télévisuel et la fragile limite qu'il y a entre

la Bernoise véhicule aujourd'hui une flamme dont les jeunes Helvètes peuvent s'inspirer: celle de la persévérance, du courage et du succès.

«Toujours rester vraie et sincère!» Tanja Frieden garde les pieds sur terre et ne se laisse pas envoûter par les sirènes de la gloire. Voyageant à travers le monde, invitée dans les grands rendez-vous de sports fun, elle partage sa

la victoire et la défaite. Et, ce n'est pas la rivale de Tanja Frieden, l'Américaine Lindsey Jacobellis, qui chutait avant l'arrivée, qui affirmerait le contraire!

Alors Tanja Frieden, souriante et gesticulante, se sent-elle à l'aise dans les mondantés qu'apporte le succès? «Je suis un caméléon: je peux aller à une soirée de gala et laisser une très bonne impression!» La verve et l'humour toujours en bandoulière, Tanja Frieden faisait déjà mouche en lançant ces mots après sa victoire olympique: «On dit que les Bernois sont lents, mais je voulais juste prouver qu'ils savent aussi accélérer quand il le faut!»

TANJA FRIEDEN SOUS LA LOUPE

- Carte d'identité. Tanja Frieden est née le 6 février 1976 d'un mère norvégienne et d'un père suisse. Elle vit à Thoue. Elle mesure 1m73 pour 65 kg. Sa mère, Kari, est une ancienne patineuse de vitesse norvégienne.
 - Profession. Snowboardeuse professionnelle en boardercross et enseignante.
 - Loisirs. Kitesurf (surf avec cerf-volant), surf, wakeboard, vélo, beachvolley, longboard, etc.
 - Palmarès. Championne olympique 2006 de boardercross. Cinquième des championnats du monde 2003. Vice-championne d'Europe ISF 2000.
 - Événements. 14-16.12.2006: Coupe du monde à Bad Gastein (D); 14-20.01.2007: Championnats du monde à Arosa (CH); 25-26.01.2007: Coupe du monde à Leysin (CH); 3-4.03.2007: Coupe du monde à Big White (CA); 10-11.03.2007: Coupe du monde à Lake Placid (US); 16-18.03.2007: Coupe du monde à Stoneham (CA).
- www.tanjafrieden.ch

Publicité

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE PARTNERS®

Tél +41 44 266 22 66
info@siphealth.com

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.siphealth.com

Léopard d'or pour une Lucernoise

Le 59^e Festival international du film de Locarno a décerné le Léopard d'or à un film suisse «Das Fräulein» («La demoiselle»). La récompense suprême, dotée de 90 000 francs, salue le premier long métrage d'Andrea Staka, une jeune Lucernoise originaire d'ex-Yougoslavie. Le précédent lauréat helvétique de ce prix était Fredi M. Murer en 1985 avec «Höhenfeuer».

Le pape au Grand-Saint-Bernard

En vacances dans le Val d'Aoste, le pape Benoît XVI a franchi la frontière et fait une visite surprise aux chanoines de l'hospice du Grand-Saint-Bernard et à leurs célèbres chiens. Plus de 200 touristes se sont réunis aux alentours du monastère pour le saluer.

Champion de la récupération d'alu

Record mondial: sur dix canettes en aluminium consommées en Suisse, neuf sont recyclées. Avec un taux de récupération de 88%, la Suisse surpasse la Finlande (87%) et les autres pays nordiques. Depuis les années 80, le tri sélectif des déchets effectué par les ménages suisses a permis de faire l'économie de six usines d'incinération.

Retour des Suisses du Liban

Plus de 850 ressortissants suisses ont fui la guerre au Liban avec l'aide du Département fédéral des Affaires étrangères, très actif lors de cette crise. Dès le début du conflit, Micheline Calmy-Rey s'est farouchement engagée pour que la Convention de Genève soit respectées. A tel point que la neutralité active qu'elle revendique lui vaut le courroux de la droite. Dernier pavé dans la mare: la cheffe du DFAE a évo-

qué une candidature de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU... L'UDC voit rouge!

Le 1^{er} août, de New York à Mont-sur-Rolle

Pascal Couchepin s'est rendu à New York où le 1^{er} août a été célébré par les Suisses-Américains sur Ellis Island, l'île où ont débarqué tant de leurs an-



cêtres immigrants. Quant à Christoph Blocher, il a débarqué à Mont-sur-Rolle, où les vignerons lui ont dédié une cuvée spéciale avec des étiquettes caricaturales qui ont fait sourire le conseiller fédéral. Le président Moritz Leuenberger ne s'est pas rendu sur la prairie du Grütli pourtant sécurisée pour éviter les débordements des extrémistes de droite.

Faille dans l'Eiger

Le versant est de l'Eiger, dans l'Oberland bernois, présente une fissure de 250 mètres de long. Près de deux millions de m³ de roche menacent de se détacher de la montagne. A mi-juillet, un premier pan de rocher s'est effondré (environ 300 000 m³), dégageant un gigantesque nuage de fumée qui est descendu jusque sur Grindelwald.

Mondiaux de course d'orientation

L'appétit de Simone Niggli-Luder est insatiable. La Bernoise a

remporté son 11^e titre mondial de course d'orientation au Danemark. Chez les Messieurs, le Neuchâtelois Marc Lauenstein a enlevé l'argent.

Médaille d'endurance

Lors des championnats d'Europe d'athlétisme à Göteborg en Suède, l'Obwaldien Viktor Röthlin, 32 ans, a rem-

porté la médaille d'argent du marathon. Une première pour la Suisse à ce niveau de compétition.

Les adieux de Joseph Deiss

Joseph Deiss a quitté le Conseil fédéral et transmis le relais à Doris Leuthard. Elu en 1999, le Fribourgeois a d'abord dirigé le Département des affaires étrangères, puis celui de l'économie. Ses succès: l'entrée de la Suisse à l'ONU

et la signature des bilatérales avec l'Europe.

Astéroïde flashé

Circulant à 18 km/s entre la Terre et la Lune, un astéroïde de 800 m de diamètre a été immortalisé par Peter Kocher, responsable de l'Observatoire d'Epandes (FR). Il faudra attendre 2021 pour voir un autre corps céleste frôler ainsi la Plaque bleue.

Les Rolling Stones en Suisse

Sur l'aérodrome militaire de Dübendorf (ZH), les Rolling Stones ont donné le plus grand concert jamais vu en Suisse. Soit: 70 000 spectateurs et un budget de 10 millions de francs. Le conseiller fédéral Samuel Schmid, fan de la première heure, a même eu l'occasion d'échanger quelques mots avec la bande à Jagger!

Budget de la Confédération

Le Conseil fédéral a adopté le budget 2007 et le plan financier 2008-2010. Grâce aux efforts d'économie, le budget affiche un excédent de 918 millions de francs. Selon le gouvernement, le plan financier satisfait aux exigences du frein à l'endettement. Les partis bourgeois ont néanmoins réagi en demandant que les dépenses et la dette soient encore réduites. ALAIN WEY

Publicité

Rente ~~oder~~ und Kapital



Der Anlageplan RentenTIP® erhält Ihr Kapital und sichert Ihnen ein regelmässiges Einkommen in Form einer Rente in Höhe von 6,5% pro Jahr Ihres investierten Kapitals*. Verlangen Sie unsere Unterlagen oder ein persönliches Gespräch. Wir freuen uns auf Ihren Anruf.

PRO TIP

ProTIP Financial Products AG Fax +41 52 369 05 68
 Hauptstrasse 36, CH-8546 Islikon f.simbuenger@protip.ch
 Telefon +41 52 369 05 65 www.protip.ch

*Beispiel: Eine Einlage von € 250'000.- ergibt Auszahlungen von € 16'250 pro Jahr.